

AFFAIRE N° 8. - Comptes Financiers de l'exercice 1965 du Comité des Fêtes - Rapport de M. René ATECTAM, Trésorier du Comité des Fêtes

Le Maire demande à M. ATECTAM de donner lecture du rapport

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter pour approbation les comptes financiers du COMITE des FETES pour l'EXERCICE 1965. Ces comptes s'établissent comme suit:

EN RECETTES

- solde créditeur au 19 Février 1965	203 809.-
- Intérêts alloués par le Trésor	11 872.-
- Subvention de la Commune pour 1965.....	6 500 000.-
- Versement du 15/6/65 n° 038780	38 500.-
- Versement du 13/8/65 n° 039372	110 852.-
- Subvention complémentaire de la Commune 1965	5 500 000.-
	<hr/>
à Reporter	12 364 833.-

Report

12.364.833.-

- Subvention Départementale	1.150.000.-
- Subvention Départementale, fêtes Tricen-	
tenaire	1.450.000.-
- Versement du 22/12/65	217.000.-
- Versement du 22/12/65	62.000.-
- Versement du 22/12/65 n° 040514	46.500.-
- Versement du 30/12/65 n° 040587	276.400.-
	<hr/>
	15.566.733.-

EN DEPENSES

- Receptions	2.696.593.-
- Fêtes publiques	7.365.625.-
- Arbre de Noël	2.953.596.-
- Achat de matériel	1.834.809.-
	<hr/>
	14.850.623.-

SOLDE CREDITEUR au 23 FEVRIER 1966 Fr.

716.050.-

Le Trésorier du Comité des Fêtes,

Signé: René ATECTAM.

M. ATECTAM. - Je profite de cette occasion, Monsieur le Maire, pour vous demander de voter à M. Roger DIOMAT, au nom du Conseil Municipal et au nom du Comité des Fêtes, des félicitations et pour lui adresser tous nos remerciements pour la manière dont il a tenu les comptes du Comité des Fêtes. (Applaudissements).

Approuvé,
M. Denis, le
24 Mars 1966,
M. le Maire

Le Secrétaire
Général
Signé: J. Chuchard.

M. ATECTAM demande ensuite, en raison de l'importance que prend le Comité des Fêtes de prévoir, pour cette année, une subvention plus importante.

M. PARIS. - Je suis très heureux d'entendre le rapport de notre ami **ATECTAM** au sujet du Comité des Fêtes, mais j'estime qu'une ville comme Saint-Denis, Chef-Lieu du Département, doit être représentée sur le plan sportif d'une façon plus digne qu'elle ne l'est en ce moment. Il serait bon que le Comité des Fêtes prévoit une somme plus importante pour certaines fêtes sportives qui font l'honneur de Saint-Denis.

M. ATECTAM. - Pour répondre à notre collègue **PARIS**, je dirai que le Comité des Fêtes, selon ses moyens, consacre une certaine somme aux sports pour l'achat des coupes ...

Le MAIRE. - Mesdames, Messieurs, vous avez entendu la lecture du rapport de **M. ATECTAM**. Nous devons des félicitations et des remerciements à **Roger DIOMAT**, mais personnellement je joins mes propres compliments à ceux exprimés à l'adresse & l'adresse de **Roger DIOMAT** (Applaudissements).

Mesdames, Messieurs, je vous demande maintenant de féliciter notre ami **René ATECTAM** pour la bonne gestion financière du Comité des Fêtes (Applaudissements).